

MINISTÈRE DE LA FAMILLE DES ORGANISATIONS  
FÉMININES DE LA PETITE ENFANCE ET DE L'ENFANCE



CELLULE DE SUIVI OPERATIONNEL DES PROGRAMMES  
DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

FICHE N° 04

**SUR LE PROJET PILOTE «BONS D'ACHAT ALIMENTAIRE »**

**I/ CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

Le Sénégal a été particulièrement frappé par la crise globale de la hausse des prix des denrées alimentaires, une grande partie des besoins alimentaires de la population, notamment le riz, étant achetée sur le marché international. Cette hausse des prix affecte davantage les populations pauvres urbaines et péri-urbaines, du fait qu'elles dépendent presque entièrement des marchés pour satisfaire leurs besoins en termes de vivres.

A cet effet une enquête urbaine a été réalisée par le Programme Alimentaire Mondial (PAM), en collaboration avec la FAO et l'UNICEF, dans trois villes du Sénégal (Pikine, Kaolack et Ziguinchor) afin de mieux :

- déterminer les changements causés par la hausse des prix au niveau de la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance des ménages urbains,
- déterminer dans quelles mesures les ménages urbains arrivent à couvrir leurs besoins alimentaires et non-alimentaires essentiels
- identifier les zones les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire

Les résultats de ces enquêtes ont montré que la hausse des prix a été réellement ressentie par les ménages et a provoqué une baisse considérable des revenus. De plus les sources de revenus sont devenues assez faibles et beaucoup de chefs de ménages ne parviennent plus à assurer trois repas par jour.

Face à cette situation, le PAM, et le Ministère de la Famille, des Organisations Féminines et de la Protection de l'Enfance, grâce au financement du programme facilité alimentaire de l'union européenne, ont mis en œuvre un projet pilote de transferts monétaires au profit des populations vulnérables à l'insécurité alimentaire dans les zones urbaines et périurbaines.

**II/ OBJECTIFS DU PROGRAMME**

Ce programme pilote vise deux objectifs principaux :

- Assurer des moyens de subsistance aux ménages en situation de vulnérabilité afin de compenser les conséquences de la flambée des prix ;
- Préparer les ménages bénéficiaires aux chocs économiques

## **ZONE D'INTERVENTION**

Pour sa première phase, ce projet sera mis en œuvre à Ziguinchor commune et dans neuf communes d'arrondissement de la ville de Pikine (**Malika, Yeumbeul Nord, Yeumbeul Sud, Thiaroye Gare, Guinax Rail Nord, Guinaw Rail Sud, Tivaoune Diacksao et Djida Thiaroye Kaw**) qui ont été identifiées par l'enquête urbaine comme présentant les taux les plus élevés de personnes vivant dans l'insécurité alimentaire.

## **CIBLAGE**

Afin de pouvoir identifier les ménages bénéficiaires, le PAM a développé une méthodologie de ciblage participative en trois phases :

1. Sélection des quartiers à plus forte concentration de ménages pauvres dans les communes d'arrondissement concernées ;
2. Sélection des ménages les plus vulnérables à l'insécurité alimentaires dans les quartiers retenus ;
3. Vérification des listes préétablies par une enquête.

Cette méthodologie de ciblage est basée sur l'implication forte des autorités administratives, des chefs religieux et coutumiers et des populations locales.

## **MODE OPERATOIRE DU PROGRAMME**

Avec 204 quartiers identifiés et 9000 ménages retenus dans la ville de Pikine, les ménages ciblés seront appuyés pour une durée de 6mois. Ils recevront des bons alimentaires d'une valeur de **3000F** qu'ils échangeront contre la nourriture. Le nombre de bons alloués à chaque famille dépend de la taille du ménage dont la prise en charge par le projet ne dépassera pas six personnes. Ces bons sont échangeables contre de la nourriture (mil, mais, riz, sucre, huile) disponibles chez des détaillants agréés par le PAM en collaboration avec le Ministère du Commerce. Les détaillants sont remboursés par le PAM en partenariat avec la Banque Régionale de Solidarité (BRS).

## **ATTENTES**

Ce projet, qui s'inscrit dans la dynamique de l'**Initiative Nationale pour la Protection Sociale des Groupes Vulnérables/Suqali Jaboot**, permet de réduire la situation de vulnérabilité des populations vivant dans une précarité accrue.

Ce projet de bons alimentaires qui est également un des mécanismes de filets sociaux de sécurité va permettre à long terme de réduire la pauvreté, d'autonomiser les populations et aussi favoriser la croissance de l'économie sénégalaise.